



CONCORDE

CONCEPTEUR ET FABRICANT FRANÇAIS
DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Amiral

RADIATEUR À VÉRITABLE INERTIE



Notice d'Utilisation
Installation et Bon de Garantie
(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)





AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquérir ce Radiateur à Véritable Inertie Amiral de Concorde et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

SOMMAIRE

1.	- Caractéristiques	page 3
2.	- Recommandations de mise en place	page 4
3.	- Raccordement électrique	page 5
4.	- Installation et fixation	page 6
5.	- Comment utiliser votre appareil	page 7
6.	- Conseils / Entretien	page 13
7.	- Aide aux diagnostics	page 14
8.	- Identification de votre appareil	page 15



1 - CARACTÉRISTIQUES

Réfs.	Puissance (W)	Intensité (A)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Épaisseur (mm)
C689703	1000	4,3	669	550	100+28
C689705	1500	6,5	796	550	100+28
C689707	2000	8,7	1222	550	100+28

Appareil + dossieret

En option :

L'appareil permet de recevoir les cassettes de programmation par Fil pilote, Courant Porteur ou Radio Fréquence.

- Contacter votre revendeur.



Programmeur
Fil Pilote



Programmeur
Courant
Porteur



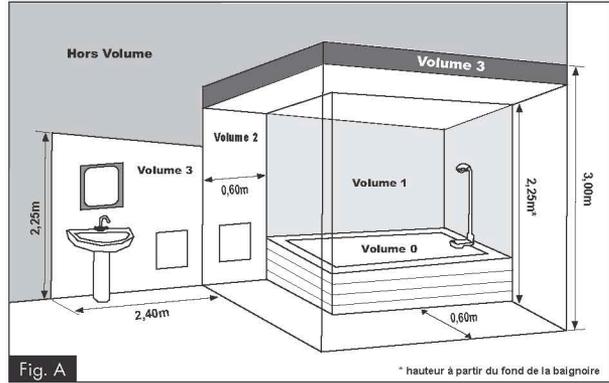
Programmeur
Radio
Fréquence





2 - RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE

■ Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.



■ L'appareil peut être installé dans le volume 2 ou 3 des salles d'eau.

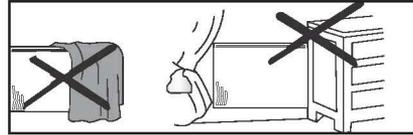
■ L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).



IMPORTANT :
NE PAS COUVRIR L'APPAREIL



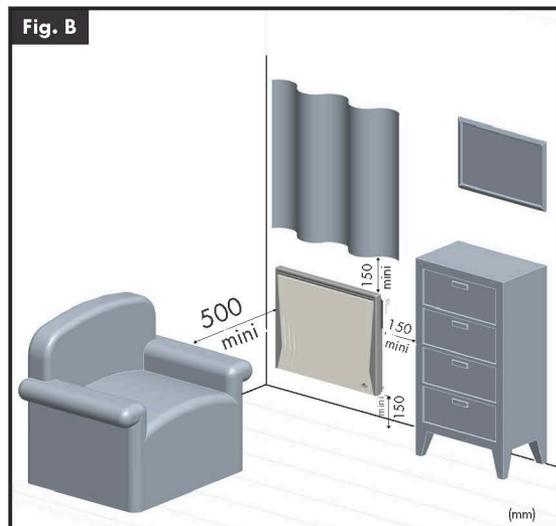
■ Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe.

■ Le logo ci-dessus rappelle ce risque.

■ Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

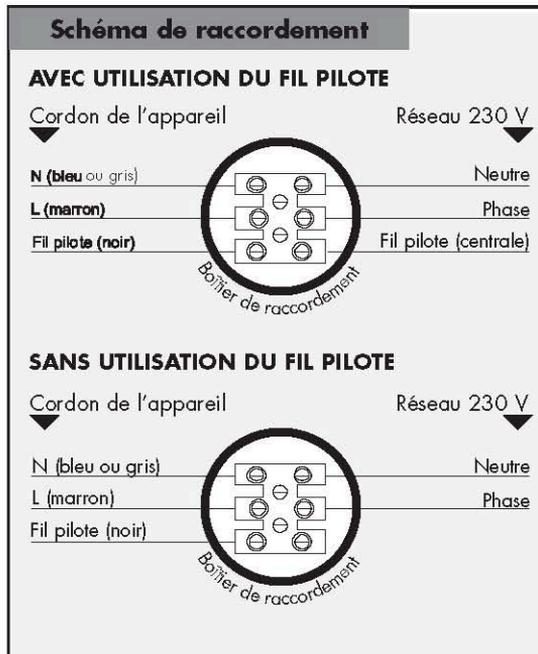
■ Évitez d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.

■ Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc...(Fig.B).



3 - RACCORDEMENT ELECTRIQUE

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.
- L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).
- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.



RESPECTER LE SENS DE BRANCHEMENT :

MARRON = PHASE,
BLEU ou GRIS = NEUTRE,
NOIR = FIL PILOTE

Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco	⌚	230 Volts
Hors-gel	⌒	115 Volts négatif
Arrêt Chauffage	⌒	115 Volts positif
Conf. -1°C	3s — 29Zs	230 Volts/3s
Conf. -2°C	7s — 29Zs	230 Volts/7s

■ Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

■ Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement mural.

■ Cet appareil de classe 2 ne se raccorde pas à la terre.

NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux suivants, mesurés par rapport au Neutre.

4 - INSTALLATION ET FIXATION

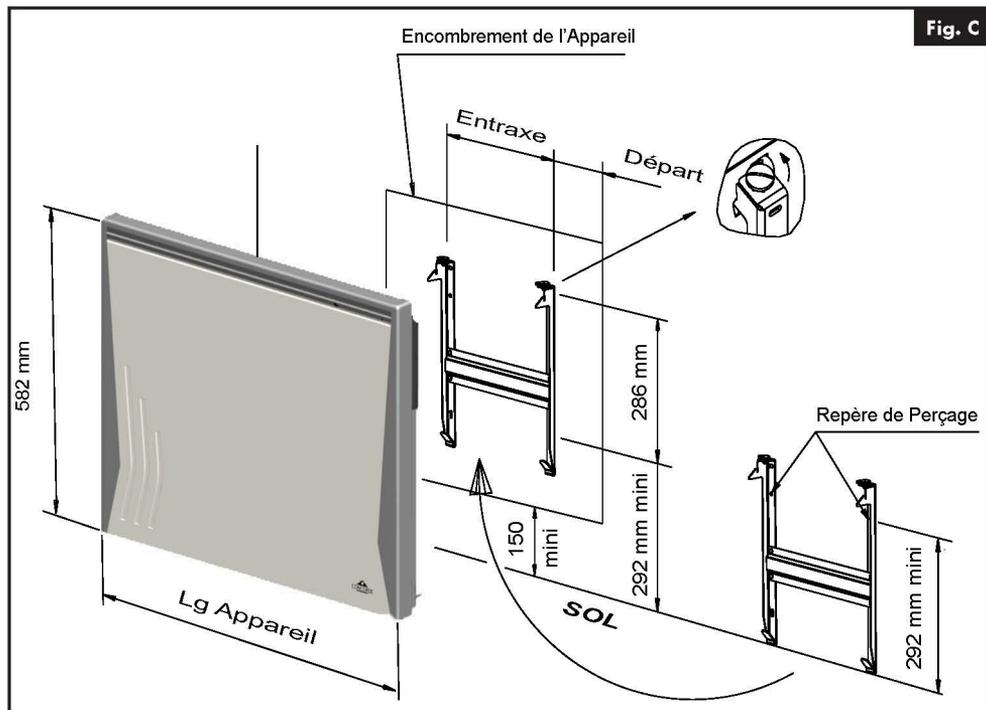
CONSEILS : Pour faciliter l'obtention de la cote minimale de 150 mm (bas de l'appareil par rapport au sol) il suffit de placer le dossieret contre le mur, pattes inférieures posées au sol, pour avoir grâce aux trous servant de gabarit de pose, la position des trous de perçages inférieurs - Fig. C.

1 - Déverrouiller le dossieret en agissant à l'aide d'un tournevis sur les verrous dans le sens des aiguilles d'une montre puis ôter le dossieret de l'appareil (Fig.C).

2 - Fixer le dossieret sur la paroi à l'aide de 4 vis minimum (diam. 6 mm) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur (Fig. C).

3 - Positionner l'appareil sur les pattes inférieures du dossieret et le redresser jusqu'à son emboîtement dans le dossieret.

4 - Reverrouiller le dossieret en agissant à l'aide d'un tournevis sur les verrous dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (Fig. C).

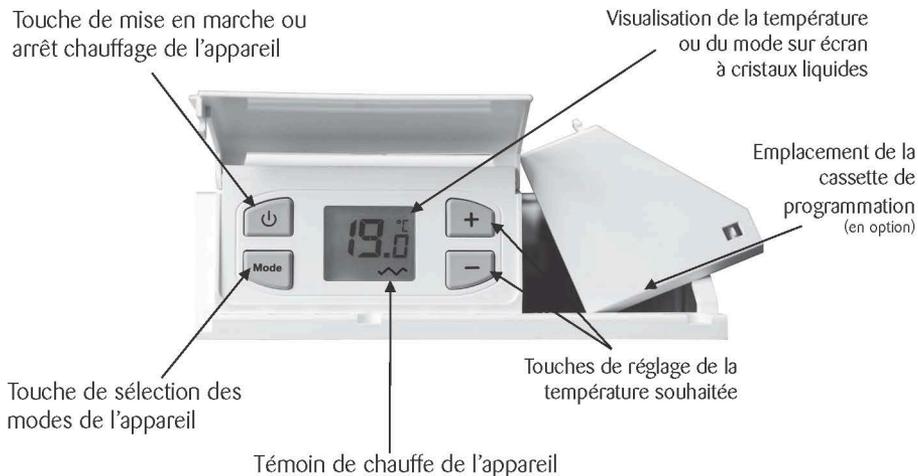


Puissance	1000W	1500W	2000W
Entraxe (E)	295mm	414mm	518mm
Lg Appareil	669mm	796mm	1222mm
Départ	252,5mm	260,5mm	252,5mm

NOTA : Pour un meilleur maintien de l'appareil au mur, il est possible de rajouter 1 vis de fixation sur le montant du dossieret.

5 - COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL

Le boîtier de commande comprend :



La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum de confort et d'économie. Elle est composée d'un thermostat numérique 6 ordres « multitarifs » programmable, d'un modem de pilotage 7 fonctions manuelles à commande digitale et d'un afficheur à cristaux liquides :

- 1 - Arrêt Chauffage (écran éteint).
- 2 - Maintient la température CONFORT.
- 3 - Fonctionne en abaissement de température -1°C.
- 4 - Fonctionne en abaissement de température -2°C.
- 5 - Abaisse la température de la pièce en économique d'environ 3,5°C
- 6 - Maintient la température Hors-Gel à environ 7°C.
- 7 - Programmable à partir d'une centrale de programmation ou d'un gestionnaire pour tarification Tempo d'EDF.

Le témoin de chauffe :

Le témoin vous indique la mise en chauffe de votre appareil. Lorsque la température souhaitée est stabilisée, il s'allume et s'éteint selon les besoins de chauffe.



Mise en marche de l'appareil :

Nota : A la première mise sous tension de l'appareil, celui-ci est par défaut en position arrêt chauffage, écran éteint.

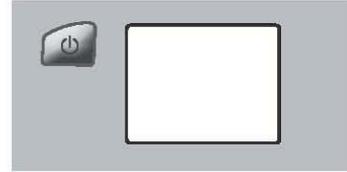
Pour la mise en marche, appuyer sur le bouton  et l'écran affiche alors la température de confort souhaitée soit 19.0°C.



Arrêt de la fonction chauffage de l'appareil :

Pour l'arrêt de la fonction chauffage de l'appareil, appuyer sur le bouton  et l'écran s'éteint.

Nota : l'appareil conserve toutefois vos réglages en mémoire, il est juste en veille.



Réglage de la température de consigne :

Par les touches + et -, vous pouvez augmenter ou diminuer de 0,5 en 0,5°C, selon votre préférence.



Vous pouvez ainsi fixer vous même votre température de consigne souhaitée (exemple ci-contre).

Fermer les portes de la pièce et attendre quelques heures pour que la température se soit stabilisée à la valeur souhaitée.



Si la température obtenue ne vous convient pas, appuyez sur + ou - pour augmenter ou diminuer la consigne de 0,5°C en 0,5°C.

Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

Conseil : pour une meilleure harmonie de votre rythme de vie, nous vous proposons de laisser la température de consigne à 19.0.



Ce mode de fonctionnement permet à votre appareil de réagir automatiquement par ce réglage ou à défaut par les ordres donnés par une centrale de programmation ou par un gestionnaire de tarification Tempo d'EDF.





Forçage en mode Confort (19.0°C) :

Ce mode de fonctionnement permet de maintenir en permanence, en marche forcée la position confort (19.0°C) sans possibilité de faire varier l'appareil par d'autres ordres de programmations.

Exception à ce mode : les ordres par délestage Hors-Gel et Arrêt Chauffage restent prioritaires.

Pour obtenir ce mode de fonctionnement :

Lors de la première mise en marche, l'afficheur vous indique la position choisie (19.0°C).



Si la température obtenue ne vous convient pas, appuyez sur + ou - pour augmenter ou diminuer la consigne de 0,5°C en 0,5°C.

Forçage en mode Eco :

En cas d'absence de courte durée (+ de 2h), il est conseillé, pour un maximum d'économie, d'utiliser ce mode de fonctionnement. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de -3.5°C environ par rapport à la température de consigne. Pour cela :

Appuyez sur Mode pour afficher la position Eco choisie.

Pour visualiser la température Eco, appuyez sur + ou - et l'afficheur vous indiquera par défaut 15,5°C en température Eco.



Réglage de la température Eco :

Lorsque l'afficheur vous indique Eco, vous avez la possibilité de choisir vous-même la température.

Elle est réglable entre la température Hors-Gel (environ 7°C) et la température de consigne Confort -0,5°C.

Pour cela :

En mode Eco, appuyer pendant environ 6'' sur la touche Mode jusqu'au clignotement de l'afficheur, par défaut 15,5°C.

Appuyez sur + ou - pour augmenter ou diminuer de 0,5 en 0,5°C la température désirée en mode Eco. Valider par Mode.

Exception à ce mode : les ordres par délestage Hors Gel et Arrêt Chauffage restent prioritaires.





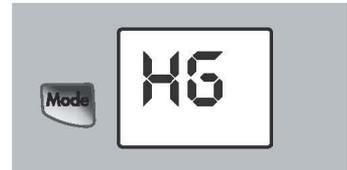
Dérogation en mode Hors-Gel :

En cas d'absence de longue durée (+ de 24h), ce mode de fonctionnement permet de maintenir la température de la pièce à environ 7°C. Vous avez un maximum d'économie sans risque de gel.

Pour cela :

Appuyer sur Mode pour afficher la position HG choisie.

Exception à ce mode : l'ordre par délestage Arrêt Chauffage reste prioritaire.



Comment verrouiller les commandes :

Suivant votre choix de mode de fonctionnement, vous avez la possibilité de verrouiller votre clavier du boîtier de commande. Pour cela :

Vous avez choisi par exemple le mode ECo. Appuyez sur + et - en même temps pendant environ 3". Le clignotement de l'afficheur vous indiquera le verrouillage du clavier.

Si vous appuyez sur n'importe quelle touche du clavier, l'afficheur vous signalera par le symbole « FF » l'impossibilité de prendre en compte votre demande.

Pour supprimer le verrouillage du clavier, appuyez de nouveau pendant environ 3" sur les touches + et - pour annuler le verrouillage.



Comment programmer votre appareil :

Ce mode permet le fonctionnement automatique de votre appareil de chauffage par l'intermédiaire d'une centrale de programmation ou d'un gestionnaire pour tarification Tempo d'EDF.

Pour cela :

A l'aide de la touche Mode, afficher la position choisie. 



Tableau récapitulatif des modes de programmation d'une centrale de programmation ou d'un gestionnaire pour tarification Tempo d'EDF :

ORDRES DEMANDES PAR LE SYSTEME DE PROGRAMMATION	ORDRES AFFICHES PAR L'ECRAN A CRISTAUX LIQUIDES	RESULTAT OBTENU
Si Arrêt chauffage	OFF 	Arrêt instantané du chauffage de l'appareil
Si Eco.	ECO 	Abaissement de la température de -3,5°C par rapport à la position Confort ou selon votre choix.
Si Conf.-1	CF1 	Abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.
Si Conf.-2	CF2 	Abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort.
Si Hors Gel	HG 	Maintient la température de la pièce à environ 7°C sans risque de gel.

Particularités :

Dans le cas des modes de forçage Eco, Confort et Hors-Gel, les ordres Hors-Gel et Arrêt Chauffage envoyés par la centrale de programmation ou le gestionnaire de tarification sont prioritaires. Pour vous signaler les ordres reçus par votre appareil, le «  » clignote.

fonctions choisies	Centrale de programmation ou gestionnaire de tarification	
	Ordre donné : HG	Ordre donné : Arrêt chauffage
19.0°C		
ECO		
HG		



Utilisation du mode 6 ordres par fil pilote.

Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.

Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors -Gel, et Arrêt Chauffage (voir tableau du chapitre - 4).

* Conf.-1 provoque un abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.

* Conf.-2 provoque un abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort.

• REMARQUES :

- Les fonctions Conf.-1 et Conf.-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'une Centrale de Programmation réalisant de la gestion tarifaire avec les contrats du type TEMPO d'EDF.

- Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres : les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.

- L'utilisation des ordres Conf.-1 et Conf.-2 se traduit par l'affichage sur l'écran à cristaux liquides de «CF1 »ou «CF2 ».



• Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation

Quelque soit l'ordre transmis par la Centrale de programmation ou le gestionnaire de temps, vous pouvez :

- Si l'appareil est installé dans une chambre occupée par une personne malade, par exemple, maintenir la température CONFORT en permanence à 19.0°C. Pour cela, veuillez vous reporter au chapitre «Forçage en mode Confort», sous réserve des ordres prioritaires par délestage Hors-Gel ou Arrêt chauffage.

- Si la pièce est inoccupée (chambre d'amis par exemple), maintenir la température à une valeur très basse en permanence (Mode HGEL). Pour cela, veuillez vous reporter au chapitre « Dérogation en mode Hors-Gel», sous réserve de l'ordre prioritaire par délestage Arrêt chauffage.

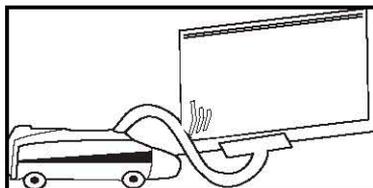
• Dans les 2 cas ci - dessus, dès suppression de l'usage exceptionnel, replacer le mode de fonctions sur «  ».

NOTA : Si votre installation est équipée d'un délesteur de puissance, le délestage est prioritaire; il est possible que l'appareil ne chauffe pas, le mode étant sur . Dès disparition du signal de délestage, l'appareil se remettra en chauffe.



6 - CONSEILS - ENTRETIEN

- Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.
- Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, etc...) et un chiffon type microfibras. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.



NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT DE L'APPAREIL.

Recommandations et conseils

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

Évitez aux jeunes enfants de s'appuyer sur la surface chaude de l'appareil.

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.

7 - AIDES AUX DIAGNOSTICS

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	<ul style="list-style-type: none"> ■ S'assurer que l'écran est allumé. ■ L'écran est allumé, le témoin de chauffe est éteint. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appuyer sur le bouton . ■ Vérifier la valeur de la consigne. ■ La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. ■ L'appareil est en ECO ou en délestage : s'assurer que le système de délestage n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil.
	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'écran ne s'allume toujours pas. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ S'assurer que les disjoncteurs d'installation sont enclenchés.
L'appareil chauffe tout le temps	<ul style="list-style-type: none"> ■ Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié. ■ Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte ou/et près d'un local non chauffé, ou dans un courant d'air. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Régler de nouveau la température. ■ Fermer la porte, mettre le local en chauffe ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmations	<ul style="list-style-type: none"> ■ S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation. (se reporter à son manuel d'utilisation) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre l'appareil en mode «  ».
DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE		

8 - IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

IMPORTANT : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDIQUÉES SUR L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction en plus de l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.

Cat. C

Les appareils portant cette estampille vous garantissent le niveau maximum de sécurité et de performance.



Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.



L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- dbt) et compatibilité électromagnétique (CEM).

classe II



Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).

IP....

Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides

IK....

Indice de résistance aux chocs de l'enveloppe de l'appareil.

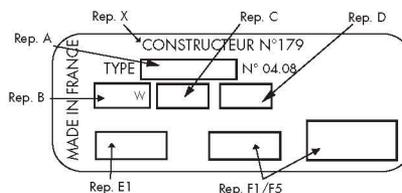


LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités (rep. E-C-D-F).
- N° du constructeur (rep X).



CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quel que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

BON DE GARANTIE

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE
FABRICATION :

DATE DE
MISE EN SERVICE :

CACHET

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin
pour vous donner entière satisfaction.



109 Boulevard Ney - 75018 PARIS
Agence commerciale : 13 rue Jean Dollfus - 75018 PARIS
SAV : voir avec votre magasin revendeur